

# FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE.

N°. 4. MARDI

(Chez L. LACOMBE.)

26 JANVIER 1836.

Le prix de l'Abonnement à cette Feuille, pour l'année, est de 4 Francs pour la ville et 5 Batz au porteur, et 6 Francs pour toutes les autres Communes du Canton, expédiée franche de port. On souscrit en tout temps au BUREAU D'AVIS, rue du Pont, N°. 11. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés francs de port.

## AVIS JURIDIQUES.

### BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

*Echallens.* Tribunal de District. — Feu Jean-Rodolph fils de feu Samuel David, de Rueyres, où il est décédé. Interventions fixées aux 29 Janvier, 9 et 19 Février.

*Morges.* Tribunal de District. — Feu Henri-Daniel Bovey, de Morges, sellier. Interventions fixées aux 23 Janvier, 4 et 16 Février.

### DISCUSSIONS.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne: A tous les prétendants avoir droit aux biens de Dlle. Anne-Elisabeth Kuntz, de Winterthur, Canton de Zurich, marchande de modes à Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé à la dite Dlle. Kuntz la discussion de ses biens, vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, sans en omettre les comptes à régler avec la discutante, par devant la commission chargée de cette discussion, qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 27 Janvier courant, 10 et 24 Février prochain, dès les deux heures à cinq heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe.

Donné à Lausanne, le 8 Janvier 1836.

*C. Guisan*, président. *G. Rouge*, greffier.

*Grandson.* Tribunal de District — François fils d'Etienne Bezançon, de Donneloye, ci-devant aubergiste à Boudry. Interventions fixées aux 29 Janvier, 9 et 20 Février.

*Grandson.* Tribunal de District. — Feu Pierre-Abram Beausire, de Grandson, où il est décédé. Aux frais des créanciers, en se déclarant le 19 Février.

*Grandson.* Tribunal de District. — Pierre-Daniel fils de feu Pierre-David Duvoisin, de Fontanezier, y demeurant. Interventions fixées aux 29 Janvier, 9 et 20 Février.

*Lavaux.* Tribunal de District. — Jean-Louis fils de Pierre-Louis Borgognon, de Riez, y domicilié. Interventions fixées aux 1, 15 et 29 Février.

*Morges.* Tribunal de District. — Feu Jean-Christian-Charles Blanc, de Travers, Canton de Neuchâtel, voiturier, décédé à Morges. Interventions jusqu'au 7 Février.

*Orbe.* Tribunal de District. — Feu Abram fils d'Adam Charles, de Corcelles. Aux frais des créanciers, en se déclarant le 20 Février.

*Orbe.* Tribunal de District. — Feu Isaac fils de feu Jaques Magen, de Vaulion. Aux frais des créanciers, en se déclarant le 20 Février.

*Vevey.* Tribunal de District. — Pierre-François Bonjour, des Chevalleyres, commune de Blonay, co-héritier de son père Pierre-Abram Bonjour, ainsi que de son oncle Jean-Antoine fils de feu Pierre-Antoine Bonjour, de Blonay. Interventions fixées aux 30 Janvier, 11 et 25 Février.

La succession de feu Mr. Louis-Frédéric-Jules Tavel, de Payerne, décédé à Lausanne, ayant été acceptée, ensuite du bénéfice d'inventaire qui a eu lieu, les intéressés sont invités à retirer au Greffe du Tribunal du District de Lausanne, les titres qu'ils ont produits. — Lausanne, le 23 Janvier 1836.

*C. Guisan*, président. *G. Rouge*, greffier.

### MISES PUBLIQUES.

1. Les biens de feu Mr. le notaire Favot exposeront en mise publique, dans une des salles de la Maison-de-Ville, à Lausanne, le mercredi 10 Février prochain, à 2 heures après-midi, la maison n°. 11, rue Mercerie, composée de 2 étages, mansardes, grandes caves meublées, terrasse et jardin au midi. S'adr., pour prendre connaissance des conditions de vente, à Mme. Favot, à sa campagne du Petit-Languedoc.

2. Le lundi 1<sup>er</sup>. Février, à une heure précise, ou fera sur place, au Bois-de-Vaud, une mise de 15 gros noyers et d'autres bois à couper, propres à être employés par les charbons et menuisiers, sous des conditions dont on peut prendre connaissance chez Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

### FONDS A VENDRE.

1. A vendre à un prix très-avantageux, le domaine de l'Hermite, situé aux portes de Lausanne du côté nord-est, consistant en environ 16 poses de cadastre, en jardins, près arrosés et champs, garnis d'arbres fruitiers en plein rapport, avec maison de maître et bâtiment de ferme; le tout jouissant d'une vue très-étendue sur la ville, le lac et les Alpes. Les propriétaires voulant réaliser cet immeuble et liquider une indivision, se sont décidés, pour y parvenir, à réduire le prix qu'ils mettoient précédemment à cette propriété, pour laquelle on peut traiter de gré à gré chez Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

2. A vendre 1414 toises de vigne et 566 toises de pré naturel, rière St. Prex, 1515 toises de vigne et 288 toises de champ, rière Lully, excellent terrain; plus, une belle et vaste maison avec un jardin, située dans un agréable quartier de la ville de Morges. S'adresser au notaire Pache, à Morges, qui indiquera et qui est aussi chargé du placement de divers capitaux.

### VENTES.

1. Chez les frères Blanchard, imprimeurs-libraires: *Histoire de la conversion et de la mort de Fr. Fête*, exécuté à Courtelary, au Canton de Berne, le 2 Décembre 1835. Prix 3 1/2 batz. Lettres affranchies.

#### Livres à bon marché, au BUREAU D'AVIS.

Œuvres choisies de Quinault, 2 vol. in-18. rel., 10 batz. — Œuvres choisies de Laharpe, 2 vol. in-18, 10 batz. — Œuvres de Gresset, 2 vol. in-18. rel., 10 batz. — Chefs-d'œuvre de P. et Th. Corneille, 4 vol. in-18, 20 bz. — Poésies; par Mme. Amable Tastu, 5<sup>e</sup>. édit., 1 vol. grand in-18, orné de vignettes, 15 batz. — Chansons de Béranger, 4 tomes reliés en 1 vol. in-32, 20 batz. — Les Six Nouvelles de Florian, 2 vol. in-12, 12 bz. — Nouvelles Nouvelles de Florian, in-12, 8 bz. — Mémoires du règne de George I, 4 vol. in-12. rel., 15 batz. — Tacite, avec des notes; par Amelot de la Houssaye, 4 vol. in-12. rel., 30 batz. — Mémoires d'un protestant condamné aux galères de France, pour cause de religion, in-12. rel., 5 batz. — Préservatif contre le fanatisme; par Turrettin, 8<sup>o</sup>, 5 batz. — Histoire de Laurent Marcel, ou l'observateur sans préjugés, 4 vol. in-12, 12 batz. — Théâtre d'éducation; par Mme. de Genlis, 4 vol. in-12, 20 batz. — Théâtre de société; par Mme. de Genlis, 2 vol. in-12, 10 batz. — Nouveau Théâtre sentimental; par Mme. de Genlis, 1 vol. 8<sup>o</sup>, 10 batz.

Mythologie, ou recueil de fables grecques, ésopiques et sybaritiques, mises en vers français, 2 vol. in-12, 10 batz. — Morceaux choisis de différens auteurs, 1 fort vol. in-12. cart., 10 batz. — Le Misanthrope; par van Effen, 2 vol. in-12. rel., 6 batz. — Les Nuits d'Young; trad. de l'angl. par Letourneau, 2 vol. in-12. cart., 15 bz. — Oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier, 2 vol. in-12, 10 bz. — Mademoiselle de Lafayette, ou le siècle de Louis XIII; par Mme. de Genlis, 2 vol. in-12. rel., 15 batz. — Voyage en Suisse et chez les Grisons; par W. Coxe, in-12, 6 batz. — Itinéraire de Genève, des glaciers de Chamouni, du Valais et du Canton de Vaud; par Bourrit, in-12, 10 batz. — De l'Administration des finances de la France; par Necker, 3 vol. 8<sup>o</sup>. reliés, 15 batz. — L'Afrique et le Africain, considérés sous tous les rapports avec notre commerce et nos colonies; orné de 6 figures et d'une carte, 1 vol. 8<sup>o</sup>, 10 bz. — Voyage et découvertes du major Houghton dans l'intérieur de l'Afrique, 8<sup>o</sup>, cartes, 10 batz. — Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes; par G. Th. Raynal, 10 vol. in-12. cart., 50 batz.

Histoire de la république de Venise, 12 vol. in-12, 50 batz. — Abrégé de l'histoire grecque, de Goldsmith, in-12. carte, 15 batz. — Abrégé de l'histoire romaine, de Goldsmith, in-12. carte, 15 batz. — Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier; par Fénelon, in-12, 5 batz. — Œuvres du Comte Antoine Hamilton, 2 parties en 1 vol. grand 8<sup>o</sup>. cart., 35 batz. — Chansons choisies, avec les airs notés, 4 vol. in-12, 15 batz. — Colloques d'Erasmus, traduits par Gueudeville, avec des notes, et des figures très-ingénieuses, 6 vol. in-12. parch., 30 batz. — Chefs-d'œuvre d'éloquence poétique, in-12. rel., 7 batz. — Bibliothèque du père de famille, ou cours complet d'éducation; par Lanteires, 12 tomes en 4 vol. in-12, 15 batz. — Cours de physique expérimentale et théorique; par Sauri, 4 gs. vol. in-12. fig., 20 batz. — Voyage de Chapelle et Bachaumont, in-18, 6 batz. — Abrégé chronologique de l'histoire universelle; par Lacroze et Formey, in-12. rel., 8 batz. — Art de la teinture des fils et étoffes de coton, in-12, 5 batz. — Art du vigneron; par Reymondin, in-12, 10 batz. — Aventures de Robert Chevalier, dit de Beau-chêne, Capitaine de Flibustiers; par Le Sage, 2 vol. in-12 fig., 10 batz. — Abrégé du Système de la nature de Linné, histoire des mammifères ou des quadrupèdes et cétacés; par Gilibert, 1 gros vol. 8<sup>o</sup>, avec un grand nombre de fig., 10 batz. — Manuel forestier et portalif; par Guiot, 1 gs. vol. in-12, 8 batz. — Les Loisirs d'un Ministre d'Etat, ou essais dans le goût de ceux de Montaigne, 2 vol. in-12, 6 batz. — Roland furieux, poème héroïque de l'Arioste, trad. de l'italien; par Mirabaud, 3 vol. in-12. rel. 20 bz. — Manuel des champs, ou recueil instructif et amusant de tout ce qui est le plus utile pour vivre agréablement à la campagne, in-12, 6 bz.

3. Douze chars de vin blanc de 1834, 500 pots de vin rouge de 1834, et 12 chars de vin de 1835. S'adresser au Bureau d'Avis.

4. Vins de Bordeaux rouge et blanc, dit de Tavel, St. Georges, Beaujolais, Lunel, Frontignan, Malaga doux, Malaga sec, Mâcon, Neuchâtel, St. Saphorin, Yvorne; le tout à juste prix, au dépôt de thés, rue de Bourg, n°. 30.

5. J. C. Forcart a l'avantage de prévenir les amateurs que, sur les demandes réitérées, il a fait revenir des lecrelets de Bâle, qu'il peut céder au même prix modique de 7 batz la douzaine.

6. Des pêches sèches à 4 batz la livre, chez Guignard, n°. 24, au bas de St. François.

7. Reçu du bon savon de Marseille, des quartiers de pommes sèches et dés lentilles, qu'on détaillera à juste prix, au n°. 24, au bas de St. Jean.

8. Chez St. Bayeler, place St. Laurent, n°. 6, café à 6, 6 1/2, 7, 8 et 9 batz la livre; thé surfin à pointe blanche, à 40 batz, dit à 32 batz, dit pouchong en paquets, à 24 batz; véritable savon blanc de Marseille, à 4 3/4 batz, dit bleu, à 4 1/4 batz; très-beau riz, à juste prix. On est toujours bien assorti dans la mercerie.

9. Reçu à l'hôtel du Lion-d'Or, un nouvel envoi de terrines et pâtés de foies gras de Strasbourg, du premier fabricant; de plus, des boîtes de sardines à l'huile, volailles de la Bresse; les personnes qui désireront des huîtres fraîches sont priées de s'inscrire pour la quantité.

10. De l'huile de noix fraîche de grumeaux bien choisis, au dépôt d'huile et de farine de Creux fils, n°. 10, place de la Palud.

11. Le vrai conservateur de la chaussure et des harnais, cirage superbe, fait par l'ingénieur Julin lui-même et laissé en dépôt chez veuve Comte, rue Petit St. Jean, n°. 4.

12. Le vrai conservateur de la chaussure et des harnais, de la fabrique de l'ingénieur Julin, se vend au poids, à juste prix, chez Christian Héberlé, rue Petit St. Jean, n°. 15.

13. Un parti de 20 pièces d'indiennes, sur bonne toile, petit et grand dessins, dans les prix de 6, 8, 9 batz l'aune; marceline noire forte à 25 1/2 batz; dite blanche et en couleur, de 22 à 24 batz l'aune; taffetas large à 33 bz.; gants de soie en diverses nuances, de 14 à 16 batz, mitons à jour à 11 batz, percale croisée large, nan-zouk, organdis, tulle à 16 batz, rubans à 1 1/2, 2 batz et en sus; le tout pour comptant, chez Mlle. Dessalle, au troisième étage maison du Bureau d'Avis.

14. Reçu un assortiment de gants de peau, à bon compte, chez Mlle. Georgine Margot, rue Grand St. Jean, n°. 17.

15. Une belle couverture blanche avec la garniture, au n°. 10, montée de St. Laurent.

16. A choix des chausse-pieds à eau et à braise. Reçu de Paris un assortiment de mèches et verres à quinquets, veilleuses soit lumi-gnons, première et seconde qualité d'huile épurée; le tout à des prix très-satisfaisans. S'adresser chez Hansjacob-Franz, ferblan-tier-lampiste, au bas de St. Jean, n°. 24.

17. Un parti d'outils de serrurier, entr'autres un bon soufflet, une enclume, des étaux à choix, etc.; plus, une grande fenêtre neuve non ferrée. S'adresser au Bureau d'Avis.

18. De la maculature à 2 batz la livre, au Bureau d'Avis.

19. Une chaudière à distiller, à bain marie, de la contenance d'environ 18 pots, presque neuve. S'adresser au magasin n°. 51, place St. Laurent.

20. Un assortiment de cheminées et poèles portatifs, de différents prix, chez Ch. Héberlé, serrurier, rue Petit St. Jean, n°. 15.

21. En commission, au n°. 10, montée de St. Laurent, lit de repos, bois de lit, lit pliant, matelas, lit de plume, fauteuil, cabaret à thé en tôle et autres, chaises de cuisine en bois et autres articles, etc.

22. Un petit tombereau. S'adresser au n°. 67, rue de la Tour.

23. Une montrē de magasin, neuve, toute en chêne et vitrée. S'adresser Cité-derrière, n°. 18.

24. Quelques cents bouteilles vides. S'adresser à la boutique n°. 9, rue Grand St. Jean.

25. Quelques cents mottes de marc à 18 batz le cent, chez J. G. Rupff père, n°. 56, rue de l'Halle.

26. Un beau chien de garde, croisé de Terre-Neuve. S'adresser au maître des basses-œuvres.

27. Deux très-belles oies jeunes et grasses. S'adresser au premier étage n°. 1, maison Miéville, chapeleur, rue St. François, où l'on indiquera.

28. Un porc gras. S'adresser au n°. 3, rue Petit-Chêne.

29. Quatre lards secs, chez Louis Blanc, à la Barre, n°. 13.

30. Reçu de la compôte de Berne. Jeudi, de la saucisse fraîche et boudin, chez Jaquier, rue Petit St. Jean, n°. 10.

31. Chez veuve Comte, rue Petit St. Jean, n°. 4, à l'ordinaire du bœuf salé, de la saucisse fraîche, du petit salé et du boudin.

32. Un tas de fumier. S'adresser chez Bénédict Lauper, n°. 13, rue du Pré.

#### A LOUER.

1. A amodier de suite les prés et arbres fruitiers de la campagne Truan, à Mont-Alègre. S'adresser, pour les conditions, au propriétaire, à la dite campagne.

2. Un piano, rue d'Etraz, n°. 36, au second étage.

#### ANNONCES.

1. Les personnes à qui défunt Jean-Siméon Walther peut devoir par compte ou par cautionnement, de même que celles qui lui doivent, sont priées de s'adresser à D. R. Allamand, tuteur des enfants mineurs du dit défunt, d'ici au 20 Février prochain; passe ce terme, ou se prévaudra du présent avis.

2. L'assemblée générale des actionnaires du Casino ayant autorisé la Direction à louer cet établissement dès le 1<sup>er</sup> Avril prochain, ou en entier, sans exception, ou en partie, avec l'exception de la grande salle, salon attenant et dépendances, la Direction invite en conséquence les personnes à qui cette entreprise pourrait convenir, dans l'un ou l'autre système, à se présenter chez son président, soussigné, qui leur fera connoître les conditions du bail et recevra leurs soumissions cachetées. Celles-ci devront contenir l'offre du prix annuel du bail et du terme de sa durée. Le concours sera fermé au 31 Janvier 1836.

Lausanne, 24 Décembre 1835. Miéville, Dr., président.

3. Un concours est ouvert pour les constructions en charpente de la grande cantine et du café pour le prochain tir fédéral qui aura lieu sur le domaine de Beaulieu, près Lausanne. Les entrepreneurs sont prévenus: 1<sup>o</sup>. que les ouvrages devront être terminés sur la place pour le 15 Juin 1836; 2<sup>o</sup>. qu'ils auront à reprendre tous les bois immédiatement après le tirage; 3<sup>o</sup>. qui leur sera fourni, par l'administration, 250 plantes de bois de sapin de la ville au prix de bourgeois à titre d'avance; et, enfin, un chantier sur le domaine ou à proximité. S'adresser pour voir les plans, devis et conditions, jusqu'au 6 Février prochain, époque de la clôture du présent concours, à Ge. Krieg fils.

4. Un concours est ouvert pour la reliure d'environ 4000 livrets, servant de passeports, dos et coins en parchemin, avec étuis. MM. les relieurs qui auroient l'intention d'entreprendre cet ouvrage, sont invités à adresser leurs soumissions, au Bureau de la régie du timbre, jusqu'au 10 Février prochain.

5. La Direction des Ecoles de Charité prévient le public que les deux jeunes orphelins qui avoient quitté l'établissement vendredi 15 courant, y sont rentrés, et que la personne qui avoit fait insérer le 19 courant l'article au sujet de ces enfans, a reconnu l'erreur qu'elle avoit commise en indiquant Mr. Bommottet, tailleur, derrière les Boucheries, comme devant recueillir des renseignemens sur ces orphelins.

#### CHANT NATIONAL.

6. La Société de Chant national, section de Lausanne, a décidé que les réunions des chanteurs auront lieu, jusqu'à nouvel avis, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à 8 heures du soir, dans l'une des salles de la Maison-de-Ville.— Le Comité directeur prévient les membres de la Société, chanteurs et non chanteurs, qui n'ont pas renouvelé leur abonnement pour le trimestre courant, ainsi que les personnes qui voudroient faire partie de la dite Société, qu'ils peuvent se procurer des cartes d'entrée chez MM. Jaccard et Bertrand, rue de Bourg.— Les parens des enfans qui ne sont pas âgés de 13 ans, sont de nouveau invités à les faire inscrire incessamment aux mêmes adresses, afin que l'on puisse fixer les jours des leçons qui leur seront données par Mr. Corbaz, maître de chant. Le prix des cartes d'entrée aux leçons, pour les enfans comme pour les membres de la Société, est de 5 batz par trimestre.— Les chanteurs et le public sont avisés qu'il y aura dans peu de temps une répétition générale de chant.

Au nom de Mr. A. Curtat, Ministre, président,  
Fs. Debonrepos, secrétaire.

7. Les bienfaiteurs de l'Etablissement de filature pour la classe indigente sont prévenus que le magasin de ritte, qui a été formé au bas de la ruelle de la Madelaine, derrière la maison Recordon, est ouvert tous les samedis, dès les 9 heures du matin à midi, et que leurs fileuses peuvent s'y présenter munies de leur billet de présentation.— Le Comité espère que le public charitable de cette ville, qui a témoigné tant d'intérêt à l'Etablissement, voudra bien continuer à lui fournir les moyens de procurer du travail au grand nombre de femmes pauvres qui lui en demandent, et dont les besoins sont augmentés maintenant par la rigueur de la saison. Les personnes qui voudront s'intéresser à cette œuvre de charité en prenant des actions ou en faisant des dons, trouveront des prospectus et des listes chez tous les membres du Comité, où elles pourront inscrire leurs souscriptions.

8. Les divers Comités de Dames qui s'occupent de l'Asile de la Dausaz, se proposent, Dieu aidant, de faire à Lausanne, les premiers jours d'Avril, une vente à l'enclôture au profit de cet établissement; mais pour réussir dans cette entreprise, dont ils ne se dissimulent pas la difficulté, ils ont besoin de la coopération de toutes les personnes qui s'intéressent à l'enfance délaissée et malheureuse, ils la sollicitent avec confiance, persuadés qu'il leur suffira de savoir que c'est le manque actuel de ressources qui nécessite cette mesure, ce qui les engagera à consacrer quelques moments de loisir à travailler pour subvenir à l'entretien de 45 pauvres enfans, dont la plupart sont orphelins. Les ouvrages et dons de tous genres seront reçus avec reconnaissance par Mlles. de Sullens, en St. Pierre, et Htte. Chavannes, à la Cité.

9. Les Dames directrices de la Société maternelle viennent au renouvellement de cette année témoigner leur reconnaissance pour les dons qu'elles ont reçus. La Société, dans le courant de l'année 1835, a fourni 42 femmes de linge, layettes et bouillons, et assisté encore plusieurs infirmes. Elle a reçu, tant en legs qu'en dons, L. 281. 8 s.; ses dépenses se sont élevées à L. 149. 13 s., lesquels ont été entièrement appliqués au bouillon, blanchissage, faux frais et achat de langes et flanelles; mais le linge étant absolument usé, la Société trouve nécessaire de le renouveler, et comme les frais en seront considérables, les Dames directrices viennent de nouveau recommander cette utile institution à la charité des ames bienfaisantes, qu'à Lausanne on n'imploré point en vain. Si jusqu'ici le Comité s'est dispensé d'offrir au public un compte détaillé de sa gestion, c'est la crainte des frais qui l'a retenu; mais les personnes qui prennent intérêt à cette œuvre charitable et viennent à son secours, sont priées de vouloir bien s'adresser à cet effet aux Dames directrices de la Société, qui leur donneront connaissance des livres de comptes et autres détails de leurs assistances. Les Dames du Comité auxquelles on peut s'adresser, tant pour des renseignemens que pour des dons en argent, vieux linge, etc., etc., sont Mesdames Secretan-Bournet, Millet, de Constant-d'Hermenches, Hollard-Conod, Bridel, Gély-Mestrezat, Burnier-Chavannes, de Félice-Nillion, David-Pellis, Francillon-Agassis, Fabre-Chabaud, Veillon.

10. Mr. L. Lochmann étant actuellement libre, offre de donner des leçons de langue allemande et de calcul. S'adresser à lui-même, au Chemin-Neuf, maison Rumpf.

11. Un étudiant pourroit disposer de quelques heures pour des leçons de mathématiques, de latin et de grec. S'adresser à Mr. Reymond, Ministre, Cité-devant.

12. Une jolie collection de figures en cire, de grandeur naturelle, vient d'être exposée aux regards des amateurs de Lausanne. Les personnes qui l'ont déjà vue à Genève nous sauront gré de leur faire savoir que c'est au Casiuo, dans le Salon-Bleu, qu'ils auront le plaisir de la retrouver. La vérité des poses, la fraîcheur des costumes, ne laissent rien à désirer. Le prix d'entrée est de trois batz par personne, les enfans la moitié. Le matin de dix heures jusqu'à midi, et le soir depuis trois heures jusqu'à neuf.

13. François Mayor, maître serrurier, seul successeur de son oncle Mr. Navelot, prévient le public qu'il a transporté son établissement dans la maison n°. 4, rue d'Etraz. Il se recommande aux personnes qui ont bien voulu lui accorder leur confiance, en les priant de la lui continuer, les prévenant qu'il fera tous ses efforts pour la mériter par l'empressement qu'il mettra à les bien servir.

14. Mr. Creux père ayant été prié par un jeune étranger de lui donner quelques notions d'agriculture, il désireroit lui associer 3 ou 4 condisciples. S'adresser à lui-même, à la Bourdonnette, près Lausanne.

15. Une école particulière vient de se former, maison Bessière, n°. 9, derrière St. Pierre, au second étage, où l'on enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la tenue des livres, la géographie et la grammaire; ceux qui désireront prendre des leçons pourront choisir les heures qui leur conviendront le mieux, jusqu'à dix heures du soir, à un prix satisfaisant. On reçoit les enfans des deux sexes, dès l'âge de six à sept ans.

16. Le citoyen Nicolas Liechty, de Nyon, patenté du Conseil de Santé, donne avis qu'il est arrivé à Lausanne pour détruire les rats, les souris, les grillons et les caffards, sans aucun danger pour d'autres animaux. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, le trouveront au Raisin, place de la Palud, n°. 19, et à Morges, à la Galère.

17. Un homme expérimenté et discret, offre ses services pour faire des écritures, régler des comptes, etc. Il seroit très-accommodant pour le prix. S'adresser au portier de l'Hospice.

18. A la boutique n°. 2, au-dessus du Grand St. Jean, on continue d'acheter le vieux cuivre, vieux laiton, étain, plomb, ferraille, vieille batterie de cuisine, et toute espèce d'armes et d'objets antiques; on paye comptant.

19. Au n°. 1, au bas de St. Laurent, on achète toute espèce de laine verte, comme tours de lits verts anciens.

20. Julie Schoultz, tailleuse pour hommes, continue son état, en journée ou chez elle. S'adresser rue Cheneau-de-Bourg, n°. 5.

21. Une personne désire avoir chez elle de l'ouvrage à l'aiguille en tous genres. On sera pleinement satisfait de son travail. S'adresser au n°. 15, rue d'Etraz.

22. Au troisième étage n°. 4, au Pont, près des Boucheries, on achète les vieilles graisses et vieux suifs, tels que les égouts de chandelles et autres, et l'on vend de l'excellente graisse de char.

23. Virchaud, messager de Lausanne à Martigny, continue à faire les voyages régulièrement toutes les semaines. Sa demeure est rue de l'Halle, n°. 9.

24. La messagère Vodoz avise le public qu'elle fait tous les dimanches matin le voyage de Vevey à Martigny, et celui de Vevey à Lausanne, les mercredi et samedi de chaque semaine. Elle mettra tous ses soins aux commissions qu'on voudra bien lui donner, et les marchands seront traités favorablement pour le prix. S'adr. à la Couronne, à Lausanne.

#### EMPRUNTS ET PLACEMENTS DE FONDS.

1. A prêter L. 3200 au 4 pour cent, sur hypothèque en premier rang. On diviseroit cette somme si cela convenoit. S'adresser au Bureau d'Avis.

2. A prêter, sur hypothèques; présentement, L. 1000, et pour la fin du mois prochain, L. 1000. On pourroit réunir ces deux sommes, si cela convenoit. S'adresser au Bureau d'Avis.

#### DEMANDES.

1. Des Dames demandent pour la Saint-Jean un joli appartement de deux ou trois chambres, cuisine et dépendances, à la rue du Grand-Chêne, ou à celle de Bourg, du côté du midi. S'adr. au magasin de Mr. Roux, parfumeur, rue de St. François.

2. On demande, pour la St. Jean, un petit appartement de chambre, cuisine, caveau et galetas, dans le quartier de St. Jean ou St. Laurent, du côté du midi, pour une femme seule. S'adresser au rez-de-chaussée maison Hugonet.

3. On demande, pour faire des commissions, un jeune garçon actif et intelligent. S'adresser à l'imprimerie d'Em. Vincent fils, rue du Pré.

4. Un maître gypser et vernisseur demande un apprenti. S'adr. au Bureau d'Avis.

5. On demande une jeune fille pour apprentie ou rassujettie tailleur pour homme. S'adresser chez Félix Delavigne, maître tailleur, maison Buffat, n°. 47, au Pont.

6. On demande un apprenti boulanger. S'adresser au Bureau d'Avis.

7. On demande à échanger des vins de France en bouteilles contre des vins du pays qu'on prendra par setiers jusqu'à concurrence de 2 à 300 pots, avec une différence de prix sur laquelle on s'entendra. S'adresser au premier étage à Beauséjour, de 10 à 11 heures du matin.

#### MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.

1. Présentement ou plus tard, le rez-de-chaussée de la maison de la Motte, composé de deux grandes chambres, une vaste cuisine et les dépendances nécessaires; de plus, on y joindroit un jardin, si on le désire. S'adresser, pour le voir, chez Abram Blanc, garde-forêt, au bois de Sauvabelin.

#### APPARTEMENTS A LOUER PRÉSENTEMENT.

1. Le second étage de la maison Valier, rue de Bourg, n°. 34, composé de 3 grandes pièces indépendantes, avec cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

2. Rue Neuve, n°. 13 B, en face de l'Eglise catholique, un très-bien appartement jouissant d'une jolie vue au midi et au nord, composé de salon, deux chambres à coucher, chambre à manger avec alcove, cuisine et dépendances. S'adr. à F. Noir, à la Librairie religieuse et d'éducation, dite maison.

3. Le rez-de-chaussée n°. 5, au Chemin-Neuf. S'adr. à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

4. Plusieurs appartemens dans une maison neuve, composés de chambres, cabinet, cuisine, chambre de domestique, grenier, chambre à resserrer, cave, etc. S'adresser au magasin n°. 2, rue du Petit St. Jean.

5. Un petit appartement, au n°. 12, à la Barre. S'adresser à la veuve Nicolas.

6. Un joli appartement meublé, n°. 16, place St. François. S'adresser chez Mr. Diserens, même maison.

7. Le second étage, remis à neuf, de la maison Spach, place du Pont, n°. 1, composé de cinq pièces outre les dépendances.

8. Le premier étage sur le derrière, remis à neuf, maison Failletaz, rue Grand St. Jean, n°. 38, ayant la vue de Montbenon. S'adresser au magasin n°. 25, place de Pépinet.

9. Au second étage n°. 24, rue St. Laurent, un bon appartement composé de salon, chambre à manger, 3 chambres à coucher, belle cuisine et dépendances. S'adresser à Mr. Th. Rivier.

10. Un appartement, au n°. 37, rue Grand St. Jean.

11. Un appartement très-propre, ayant une belle vue, composé de 4 ou 6 pièces, cuisine et toutes les dépendances nécessaires, au troisième étage n°. 2, rue St. Pierre. S'adresser, pour le voir, à Mme. Kesseler, en dite maison.

12. Dès le commencement de Mars, le second étage n°. 34, rue d'Etraz. S'adresser au second étage n°. 12, rue St. Pierre.

13. Un joli appartement remis à neuf, composé de deux chambres, cabinet, cuisine et dépendances, maison Noir, rue du Pré, n°. 21. S'adresser à F. Noir, rue Neuve, n°. 13 B.

14. Rue Chaucau, n°. 7, un petit appartement.

15. Le second étage n°. 5 bis, au Chemin-Neuf. S'adresser à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

16. Le second étage n°. 23, rue du Grand St. Jean, composé de deux grandes chambres, alcove, cabinet et dépendances. S'adr. au troisième étage.

17. Au n°. 19, rue de Bourg, le premier ou le second étage, avec toutes les dépendances nécessaires. S'adresser rue du Pré, n°. 24, second étage, près du Pont des Etuves.

18. Rue Neuve, maison Garagnon, un appartement composé de deux chambres, cuisine, cabinet pour domestique et dépendances. S'adr. à Mr. Conod, Ministre, maison Noir, dite rue.

19. Derrière le Bazar Vaudois, au Chemin-Neuf, deux petits appartemens, l'un composé d'une chambre et d'une cuisine, l'autre d'un cabinet et une cuisine. S'adresser au Bazar Vaudois.

20. Un appartement complètement remis à neuf, situé au midi, place de la Palud, avec toutes les dépendances nécessaires. S'adr. à Mr. Munier-Cornaz, place de la Palud.

21. Sous peu de jours, il y aura deux appartemens à louer dans la maison Valentin, qui ont la vue du lac, avec ou sans la pension, à un prix modéré. S'adresser au Lion-d'Or.

22. Un grand appartement, au n°. 8, montée St. Laurent, composé de 3 grandes chambres et une petite, et beaucoup de dépendances; le tout réparé à neuf. S'adresser à J. G. Rupff père, n°. 56, que de l'Halle.

23. Un appartement meublé, rue de Bourg, n°. 5.

24. Un petit salon à cheminée, suivi d'une chambre à coucher, meublés, indépendants et fermant avec une seule porte, en dehors de l'appartement de Mme. Porta-Collet, à la Cité.

25. Chez Assinare, rue Martheray, n°. 49, vis-à-vis le Théâtre, une jolie chambre meublée, à cheminée et alcove.

26. Une chambre meublée ou non, exposée au soleil, au n°. 3, rue d'Etraz.

27. Une jolie chambre à cheminée, meublée, avec ou sans la pension, au n°. 27, rue du Grand-Chêne.

28. Une chambre à cheminée, au n°. 14, rue Neuve. S'adresser à Girardet, même maison.

29. Une chambre meublée, Cité-derrière, n°. 27, troisième étage.

30. Une chambre à feu, meublée ou non, et une cave. S'adresser au n°. 24, au bas de St. Jean.

31. Pour le 1<sup>er</sup>. Février, une chambre à cheminée, meublée, avec la pension, au n°. 3 bis, au Chemin-Neuf.

32. Chambre à cheminée et cabinet meublés, au n°. 11, rue Madelaine.

33. Deux jolies chambres meublées, au n°. 18, Cité-devant.

34. Une chambre à cheminée, bien claire et meublée. S'adresser au troisième étage n°. 10, rue Petit St. Jean.

35. Chambre à cheminée meublée, avec ou sans la pension, au n°. 10, Cité-derrière.

36. Une chambre à alcove, meublée, au n°. 6, Chemin-Neuf.

37. Un entresol de deux chambres et dépendances, maison du Cercle littéraire. S'adresser au concierge.

38. Rue de Bourg, n°. 19, un grand magasin avec un appartement, cave, etc. S'adresser rue du Pré, n°. 24, au second étage.

39. Un joli atelier de serrurier, qui est sous tous les rapports très-avantageusement placé. S'adresser rue Mercerie, n°. 12.

#### APPARTEMENTS POUR LA ST. JEAN.

1. Plusieurs appartemens, et une grande chambre à cheminée, au midi. S'adresser à Jüng, maître tonnelier, rue Mercerie, n°. 17.

2. Un magasin et appartement, avec dépendances, rue de Bourg, n°. 5.

3. Une cave avinée et parfaitement meublée de bons vases pour environ 80 chars, dans la maison n°. 30, rue de Bourg. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

#### CONDITIONS OFFERTES.

1. Au Bureau de Marie Baud, place de la Palud, n°. 16, plusieurs places de cuisinières, pour des étrangers et des maisons bourgeoises, pour des femmes de chambre, pour des filles pour des ménages ordinaires, etc.; on demande aussi pour l'Amérique un homme avec sa femme, mais sans enfans.

2. Pour une campagne des environs de Lausanne on demande: 1<sup>o</sup>, un bon domestique de campagne, connaissant surtout la conduite d'un jardin potager et la culture des légumes; 2<sup>o</sup>, une cuisinière sachant faire un bon ordinaire bourgeois. S'adresser au Bureau d'Avis.

3. On demande, pour entrer de suite, un bon domestique charretier et qui devra faire aussi tout ce qui se présentera; il doit être muni de bons témoignages de mœurs et de probité. S'adresser à la campagne de La Naz, près Romanel, ou au n°. 6, rue du Grand-Chêne.

4. On demande une cuisinière et une bonne d'enfant, ayant du service et qui puissent produire des certificats avantageux. S'adr. au Bureau d'Avis.

5. On demande une domestique qui sache faire la cuisine, et sur la fidélité de laquelle on puisse compter. S'adresser au Bureau d'Avis.

6. On demande présentement une jeune fille pour domestique. S'adresser au second étage n°. 10, rue du Petit St. Jean.

7. On demande une bonne nourrice, dont le lait ne soit pas de plus de 4 à 5 mois, et qui puisse produire de bons témoignages. S'adresser chez Mme. Dubrit-Bardet, sage-femme, rue du Pont, n°. 18.

8. On demande présentement une nourrice pour prendre l'enfant chez elle. S'adresser rue St. François, n°. 16, au premier étage.

9. On demande présentement une bonne nourrice. S'adresser à Mme. Chapuisat, sage-femme, rue St. François, n°. 18.

#### CONDITIONS DEMANDÉES.

1. Une jeune fille de 18 ans s'offre pour bonne d'enfant ou pour faire un petit ménage. S'adresser au Bureau d'Avis.

2. Une jeune nourrice dont le lait est de 4 semaines, désireroit trouver un enfant à nourrir chez les parens. S'adresser chez Mr. Robellaz, rue St. François, n°. 11.

#### EFFETS PERDUS.

1. Jeudi 21 courant, entre 1 et 2 heures, sur Montbenon, un sac en laine rouge et violette, contenant une bourse en filet brun avec 8 batz; on prie instamment la personne qui l'a trouvé de le rapporter au n°. 28, Cité-derrière, chez Mr. Chavannes, contre bonne récompense.

2. Samedi, perdu au marché, une petite boucle d'oreille en or, ovale, avec une lentille; la rendre, contre récompense, chez Mr. Stiffel, bijoutier, rue St. François, qui sera voir la pareille. On prie MM. les orfèvres et bijoutiers de vouloir bien la retenir si elle leur étoit présentée.

3. Vendredi matin, dès le Pont au Petit St. Jean, perdu une pelerine grise, doublée en gris; la rendre, contre récompense, au premier étage n°. 2, au Pont.

4. Perdu, mercredi 13 courant, à la tombée de la nuit, près de la fontaine de la Cure de la Cité-dessous, trois écus de 5 francs, une pièce de 5 batz et une de 10 crutz, enveloppés dans du papier, sur lequel est écrit le nom du propriétaire; on est prié de les rendre à l'huiissier Dupraz, contre un écu de récompense.

5. On a laissé chez Brochet, traiteur, le samedi 2 courant, un sabre portant sur son baudrier le nom de St. Jacquin, tailleur; les personnes à qui il pourroit être présenté, sont priées d'en donner connaissance au propriétaire, n°. 47, au Pont.

6. Dimanche 17 courant, entre 9 et 10 heures du soir, perdu, depuis la Maladière jusqu'à St. François, un grand coussin de char en cuir; le rendre, contre récompense, chez Ludin, voiturier, sur la Riponne.

7. Perdu, depuis la Maison pénitentiaire jusqu'à la Palud, un petit sac pour enfant en gros de Naples brun clair, renfermant un mouchoir de poche en nanzouk; le rendre, contre récompense, à Mme. Reymond-Henrich, place de la Palud, n°. 22.

8. La personne qui a oublié sa mante noire devant la pharmacie Nöller, prie celle qui pourroit l'avoir ramassée de la rapporter à la dite pharmacie, contre récompense.

#### EFFETS TROUVÉS.

1. Dimanche 17 courant, trouvé, dans l'avenue de Beaulieu, un mouchoir de poche; le réclamer au n°. 9, montée de St. Laurent, en le désignant exactement avec ce qu'il contient.

2. La personne qui a perdu, mardi passé, une bourse contenant de l'argent, peut la réclamer chez Roux, coiffeur, rue St. François, n°. 13.

#### EFFETS VOLÉS.

1. On a volé, au n°. 5, place de la Palud, 30 aunes de toile de ménage moitié coton; on promet 12 francs de récompense à la personne qui pourra donner des indices propres à faire découvrir l'auteur de ce vol.

2. Il a été volé, dans la nuit du 19 au 20 Janvier, maison Marcel, au Pont, dans une chambre à resserrer, 21 draps, 4 nappes et autres objets en linge, portant les lettres F. C. P. — S. P. — J. C. — L. C. On promet un louis de récompense aux personnes qui pourront donner des indices certains qui puissent faire découvrir l'auteur de ce vol.

3. On a volé, dans la nuit du 19 courant, dans la maison Moulin, descente d'Ouchy, une malle contenant tous les effets d'un homme; on promet un louis de récompense aux personnes qui pourroient donner des indices sur le ou les auteurs de ce vol.

#### ANNONCES DE MARIAGES A LAUSANNE.

*Dimanche 24 Janvier 1836.*

Jean-Henri Grivel et Jeanne-Henriette Pellet.  
Louis Rusillon et Susanne-Louise Grünigg.

#### MORTS A LAUSANNE. — JANVIER 1836.

Le 18, Jean-Mathieu Stiffens, de Hollerath, en Prusse, mécanicien, âgé de 42 ans.

— Anne-Salomé Milliquet, veuve d'Albert-Noé Chapuis, de Lausanne, gantier, âgée d'environ 67 ans.

Le 19, Georgette-Marie-Hélène Dietz, femme de Jean-Marie Charton, de Clugny, Département de Saône et Loire, mésissier, âgée de 56 ans et 7 mois.

— Henriette Cloux, veuve de Jean-Louis Meffat, de Villette, journalier, âgée d'environ 91 ans.

— Jean-Samuel Guillemin, de Cossonay, propriétaire, âgé de 68 ans et 1 mois.

— Jeanne-Françoise-Louise Chappuis, femme de Jaques-Jacob-Henri Ogay, de Lovatens, secrétaire du Bureau de comptabilité, âgée de 36 ans et 3 mois.

Le 20, Judith-Françoise Détraz, femme de Jean-Abram Noverraz, de Cully et de Lutry, fermier, âgée de 75 ans et 3 mois.

Le 21, Jean-Michel Beissel, de Kudorf, en Bavière, charpentier, âgé de 52 ans et 8 mois.

— Jean-Louis Golaz, de l'Abbaye du Lac-de-Joux, ex-régent, âgé de 69 1/2 ans.

— Frédéric fils de Jean-Samuel Pavillard, de La Sarraz, maçon, âgé d'environ 3 ans.

Le 22, Jean-Charles fils de Jean-Charles Perret, d'Essertines, maréchal, âgé de 21 ans et 1 mois.

#### PRIX DES GRAINS.

LAUSANNE, 23 Janvier 1836. — Froment, de 17 1/2 à 19 1/2 bz.— Méteil, de 14 à 16 batz. — Avoine, de 6 à 7 batz.  
La moyenne du froment, 18 batz 5 rap.

MOUDON, 18 Janvier 1836. — Froment, de 16 à 18 1/2 batz.— Méteil, de 12 1/2 à 14 batz. — Avoine, de 6 à 7 1/2 batz.

VEVEY, 19 Janvier 1836. — Froment, de 17 à 19 batz.— Méteil, de 13 à 14 batz. — Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.

YVERDON, 19 Janvier 1836. — Froment, de 17 à 18 batz.— Méteil, de 13 à 15 batz. — Avoine, de 5 1/2 à 7 batz.  
La moyenne du froment, 17 batz 5 rap.